

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. INTRODUCTION

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) (LGFP) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget des dépenses 2018-2019](#). Il n'a fait l'objet d'aucun audit ou examen externe.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un organisme public nommé à l'annexe II de la LGFP. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants de niveau postsecondaire et des stagiaires postdoctoraux dans leurs études supérieures, en faisant la promotion de la découverte en appuyant les travaux de recherche menés par des chercheurs au niveau postsecondaire et en favorisant les partenariats de recherche entre les établissements postsecondaires et les entreprises.

La [Partie II du Budget des dépenses 2018-2019](#) renferme plus de renseignements sur le mandat et les activités de programme du CRSNG.

1.2 Méthode de présentation du rapport

La direction a préparé le présent RFT en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du CRSNG accordées par le Parlement et utilisées par l'organisme, conformément au Budget des dépenses 2018-2019. Le RFT a été préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites approuvées annuellement en vertu des lois de crédits ou sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées en vertu d'autres lois.

Le CRSNG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

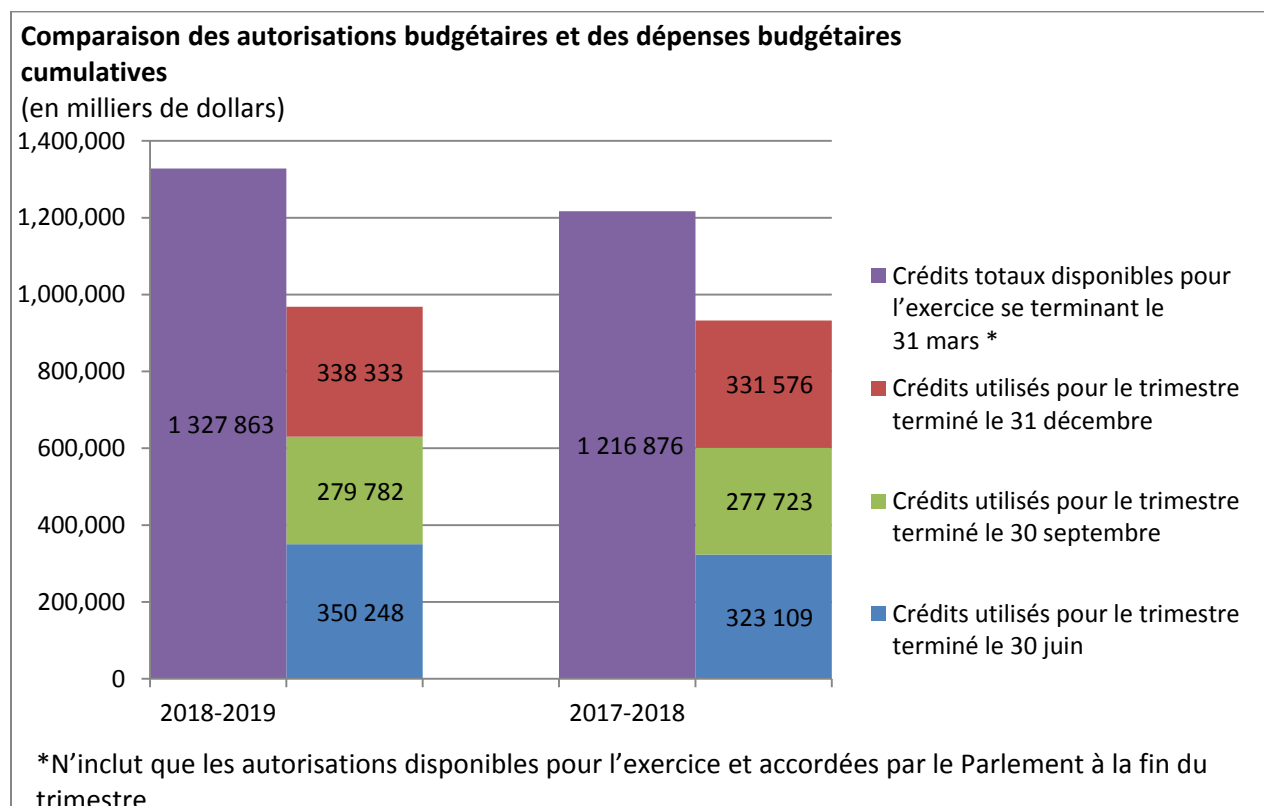
Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

2. FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET CUMULATIFS

La présente section donne un aperçu des éléments importants qui ont contribué à modifier les ressources disponibles au cours de l'exercice ainsi que les dépenses cumulatives et trimestrielles réelles par rapport à l'exercice précédent.

Les autorisations totales disponibles comprennent le [Budget des dépenses 2018-2019](#), le report du budget de fonctionnement, le Budget supplémentaire des dépenses (A) et d'autres éléments approuvés par le Conseil du Trésor en date du 31 décembre 2018.

Le graphique ci-dessous donne une comparaison des autorisations budgétaires disponibles pour l'ensemble de l'exercice financier et des dépenses budgétaires par trimestre pour l'exercice 2018-2019 et l'exercice 2017-2018.



2.1 Changements importants quant aux autorisations budgétaires

Au 31 décembre 2018, les autorisations budgétaires totales disponibles du CRSNG pour l'exercice 2018-2019 s'élevaient à 1 327,9 millions de dollars. Cela représente une augmentation globale de 111,0 millions de dollars, ou de 9,1 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Des 111,0 millions de dollars, 108,2 millions de dollars se rapportent à une augmentation au titre des programmes de subventions et de bourses du CRSNG (crédit 5), 2,7 millions de dollars à une augmentation des dépenses de fonctionnement nettes (crédit 1) et 0,1 million de dollars à une augmentation des autorisations législatives budgétaires.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

L'écart de 111,0 millions de dollars dans le budget du CRSNG entre l'exercice en cours et l'exercice précédent est attribuable à :

- une augmentation de 44,1 millions de dollars dans le budget de 2018 pour la recherche fondamentale;
- une augmentation de 35,3 millions de dollars au titre du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- une augmentation de 20,0 millions de dollars découlant du budget de 2018 au titre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté;
- une augmentation de 7,3 millions de dollars au titre du Programme des chaires de recherche du Canada comme l'indique le budget de 2018;
- une augmentation de 6,5 millions de dollars au titre du Programme des chaires de recherche Canada 150;
- une augmentation de 2,4 millions de dollars découlant du budget de 2017 au titre du Programme PromoScience qui appuie des activités d'apprentissage pour les jeunes dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques;
- une augmentation de 1,5 million de dollars au titre du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche à l'appui de chercheurs de calibre international et leurs équipes afin qu'ils réalisent d'ambitieux programmes de recherche au sein des universités canadiennes;
- une augmentation de 1,4 million de dollars au titre d'ajustements salariaux négociés découlant des conditions d'emploi renouvelées approuvées au troisième trimestre de l'exercice financier 2017-2018;
- une augmentation de 0,5 million de dollars en paiements de transfert interministériels;
- une diminution de 8,0 millions de dollars au titre du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada en raison de la fin d'un cycle de financement.

2.2 Changements importants quant aux autorisations budgétaires utilisées

Dépenses cumulatives pour l'exercice courant

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses cumulatives par crédit pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Dépenses budgétaires cumulatives à la fin du trimestre

(en millions de dollars)

	2018-2019	2017-2018	Écart
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement			
Liées au personnel	32,2	32,5	(0,3)
Non liées au personnel	6,0	5,4	0,6
Crédit 5 – Subventions et bourses	930,1	894,5	35,6
Dépenses budgétaires totales	968,3	932,4	35,9

Les dépenses budgétaires totales s'élevaient à 968,3 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, par rapport à 932,4 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent.

Subventions et bourses

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

À la fin du troisième trimestre de l'exercice 2018-2019, les dépenses du CRSNG au titre des subventions et bourses ont augmenté de 35,6 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les différences sont attribuables à :

- une augmentation de 26,5 millions de dollars en raison d'autorisations accrues et d'écarts temporaires relatifs aux paiements pour le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- une augmentation de 6,9 millions de dollars au titre des subventions à la découverte en raison du financement supplémentaire annoncé dans le budget de 2018;
- une augmentation de 5,8 millions de dollars en raison d'autorisations accrues et d'écarts temporaires relatifs aux paiements pour le Programme des chaires de recherche Canada 150;
- une augmentation de 2,4 millions de dollars au titre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté en raison du financement supplémentaire annoncé dans le budget de 2018;
- une augmentation nette de 4,3 millions de dollars en raison d'un écart temporaire relatif aux paiements;
- une diminution de 5,2 millions de dollars au titre du Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise en raison du transfert du programme au ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada, tel qu'il a été annoncé dans le budget de 2018;
- une diminution de 5,1 millions de dollars au titre de l'appui au Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada en raison de la fin du premier cycle de financement.

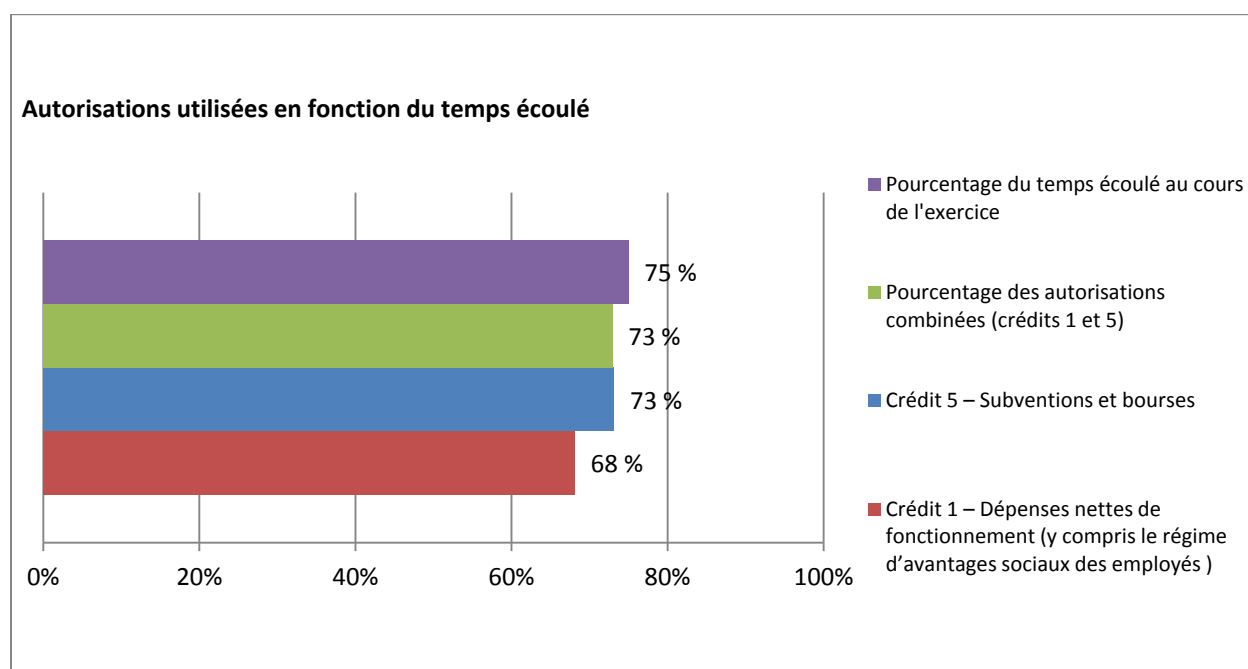
Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel pour l'exercice financier 2018-2019 ont diminué de 0,3 million de dollars en raison des paiements forfaitaires effectués au cours du troisième trimestre de 2017-2018.

L'augmentation économique résultant des nouvelles conditions d'emploi des employés du CRSNG a été versée rétroactivement (à partir de l'exercice financier 2014-2015), ce qui a été en partie compensé par une augmentation générale du salaire des employés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2018-2019.

Les dépenses totales non liées au personnel ont augmenté de 0,6 million de dollars en raison d'une augmentation des dépenses au titre des services professionnels et de l'achat de matériel de bureau, d'ordinateurs et de téléphones cellulaires attribuable à l'augmentation du nombre d'employés.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018



Les autorisations budgétaires totales utilisées à la fin du troisième trimestre (968,3 millions de dollars) de l'exercice 2018-2019 représentent 73 % des autorisations budgétaires totales disponibles (1 327,9 millions de dollars).

Dépenses trimestrielles

Les autorisations budgétaires totales utilisées au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018-2019 se sont élevées à 338,3 millions de dollars (25 % des autorisations budgétaires totales disponibles; 26 % des autorisations budgétaires totales pour les programmes de subventions et de bourses et 24 % pour les dépenses de fonctionnement et les avantages sociaux des employés).

Dépenses budgétaires utilisées à la fin du troisième trimestre (en millions de dollars)

	2018-2019	2017-2018	Écart
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement			
Liées au personnel	11,0	13,1	(2,1)
Non liées au personnel	2,4	1,9	0,5
Crédit 5 – Subventions et bourses	324,9	316,6	8,3
Dépenses budgétaires totales	338,3	331,6	6,7

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

Subventions et bourses

Les paiements de transfert représentent 96 % des autorisations disponibles du CRSNG. Les dépenses au titre des paiements de transfert varient d'un trimestre à l'autre en fonction du cycle des programmes. Au cours du troisième trimestre de 2018-2019, les dépenses du CRSNG au titre des paiements de transfert ont augmenté de 8,3 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les différences dans certains programmes d'un exercice à l'autre sont les suivantes :

- une augmentation de 8,8 millions de dollars en raison d'autorisations accrues et d'écarts temporaires relatifs aux paiements pour le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- une augmentation de 3,4 millions de dollars au titre des subventions à la découverte en raison du financement supplémentaire annoncé dans le budget de 2018;
- une augmentation de 1,9 million de dollars en raison d'autorisations accrues et d'écarts temporaires relatifs aux paiements pour le Programme des chaires de recherche Canada 150;
- une diminution de 4,1 millions de dollars au titre de l'appui au Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada en raison de la fin du premier cycle de financement;
- a diminution de 1,5 million de dollars au titre du Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise en raison du transfert du programme au ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada, tel qu'il a été annoncé dans le budget de 2018;
- une diminution nette des dépenses de 0,2 million de dollars en raison d'écarts temporaires relatifs aux paiements pour certaines possibilités de financement.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel pour le troisième trimestre de l'exercice financier 2018-2019 ont diminué de 2,1 millions de dollars en raison des paiements forfaitaires résultant des nouvelles conditions d'emploi des employés du CRSNG effectués au cours du troisième trimestre de 2017-2018.

Les dépenses totales non liées au personnel ont augmenté de 0,5 million de dollars principalement en raison de l'augmentation des dépenses pour des services professionnels et de l'achat de matériel de bureau, d'ordinateurs et de téléphones cellulaires attribuable à l'augmentation du nombre d'employés.

3. RISQUES ET INCERTITUDES

Au moyen de l'exercice d'identification des risques organisationnels, le CRSNG définit chaque année les risques au niveau organisationnel et élabore des mesures correctives afin de réduire le plus possible leur probabilité de réalisation ou leur incidence. La haute direction suit de près les risques énumérés ci-dessous pour veiller à ce qu'ils soient atténués de manière continue et que le niveau de risque résiduel soit acceptable.

Risque stratégique 1 : Le CRSNG pourrait avoir de la difficulté à s'adapter rapidement aux décisions stratégiques du gouvernement découlant de l'examen du soutien fédéral aux sciences et du Programme d'innovation du Canada.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018

Les difficultés particulières découlant des initiatives stratégiques récentes du gouvernement fédéral en matière de science et d'innovation qui retiendront l'attention de la haute direction au cours du troisième trimestre sont les deux suivantes :

1. Accroissement de l'harmonisation entre les trois organismes subventionnaires – le CRSNG, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) – en ce qui concerne la collecte de données, la gestion et la présentation des résultats, notamment en ce qui concerne l'équité, la diversité et l'inclusion, afin d'assurer plus de cohérence, de précision et de clarté;
2. Selon la directive énoncée dans le budget de 2018, le CRSNG entreprendra une restructuration importante de ses possibilités de financement liées aux partenariats de recherche en regroupant six subventions en un seul programme, ce qui permettra d'élargir la liste des partenaires admissibles et simplifiera la prestation.

Pour limiter les risques associés à ces activités, le CRSNG travaillera dans le cadre de ses mécanismes existants de gouvernance, de planification et d'établissement des priorités pour s'adapter aux priorités changeantes liées à l'exécution de son mandat de base et à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique de 2020 du CRSNG.

En tant que membre du [Comité de coordination de la recherche au Canada](#) (CCRC), le CRSNG collaborera aussi avec le CRSH, les IRSC et d'autres partenaires afin d'accroître l'harmonisation, l'intégration et la coordination des programmes et des politiques en matière de recherche.

Risque stratégique 2 : Le CRSNG, en tant que petit organisme, pourrait avoir une capacité restreinte de réaffecter ou d'utiliser les ressources efficacement afin de répondre aux besoins opérationnels et de donner suite aux priorités du gouvernement

En tant que petit organisme, pour être en mesure de répondre aux nouvelles priorités pangouvernementales et aux nouveaux besoins fonctionnels, le CRSNG devra surveiller étroitement les grands projets entrepris et assurer une meilleure coordination avec le CRSH. Parmi les grands projets, mentionnons le plan pour le renouvellement du milieu de travail et l'adoption de nouveaux systèmes de suivi des ressources financières et humaines et d'établissement de rapports.

Une des grandes priorités du prochain trimestre sera d'assurer la mise en place d'une gouvernance solide pour la planification et l'élaboration potentielle d'un système commun et harmonisé de gestion des subventions des trois organismes. Le CRSNG collaborera étroitement avec les autres organismes partenaires, le Conseil du Trésor et d'autres partenaires pour veiller à ce que les autorisations pour le projet et les dépenses soient en place afin de favoriser la planification, l'élaboration et le déploiement d'un système de gestion de subventions qui répondra aux besoins actuels et futurs des utilisateurs et qui constituera un avantage pour les Canadiens.

De plus, le CRSNG mettra en œuvre le Plan d'action de la Stratégie d'investissement dans le personnel pour s'assurer que l'effectif est bien préparé à s'adapter au changement et à promouvoir le bien-être et la santé mentale au travail.

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018**

Obtenez plus de renseignements sur les [principaux risques stratégiques du CRSNG](#) de l'exercice en cours.

4. CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CRSNG a obtenu les autorisations nécessaires pour dépenser les montants prévus dans le budget de 2018.

En octobre, une directrice générale a été nommée pour mener le projet de portail des trois organismes visant à moderniser la plateforme de gestion des subventions.

Le 8 novembre 2018, tel qu'il est prévu au paragraphe 6(2) de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie*, Digvir S. Jayas, vice-président et chef du Conseil, a été nommé par décret président par intérim du CRSNG à la suite du départ de B. Mario Pinto.

Original signé par

Digvir S. Jayas
Président par intérim
CRSNG

Ottawa, Canada

Le 1^{er} mars 2019

Original signé par

Patricia Sauvé-McCuan
Vice-présidente et dirigeante
principale des finances
CRSNG

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018**

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	50 860	12 114	34 285	48 153	13 754	34 281
Crédit 5 – Subventions et bourses	1 271 553	324 901	930 125	1 163 341	316 625	894 537
Autorisations législatives budgétaires						
Régime d'avantages sociaux des employés	5 271	1 318	3 953	4 803	1 197	3 590
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	179	—	—	579	—	—
Autorisations budgétaires totales	1 327 863	338 333	968 363	1 216 876	331 576	932 408

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018**

État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2018-2019			Exercice 2016-2017		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Personnel	41 559	11 056	32 195	38 164	13 114	32 464
Transport et communications	4 555	613	1 650	5 274	645	1 658
Information	2 219	211	561	1 748	232	823
Services professionnels et spéciaux	5 435	946	2 386	5 329	766	1 957
Location	1 358	275	781	1 565	81	617
Services de réparation et d'entretien	123	21	60	231	36	79
Services publics, fournitures et approvisionnements	205	52	170	276	57	141
Acquisition de matériel et d'outillage	856	258	435	948	20	132
Paiements de transfert	1 271 553	324 901	930 125	1 163 341	316 625	894 537
Dépenses budgétaires totales	1 327 863	338 333	968 363	1 216 876	331 576	932 408